

REDACTION : 30, Grande-Rue. Téléphone 2-08

CIGARE OU SOUCOUBE VOLANTE ?

une « boule de feu » reposait sur une prairie

« REGARDEZ, MAIS NE TOUCHEZ PAS ! »
a déclaré le pilote au jeune Gilbert LELAY, d'Herbray

HERBRAY (de notre envoyé spécial : P. DOUCET).

Sans prétendre jouer aux esprits forts, nous étions sceptiques. Extrêmement sceptiques.

Enfin, à son tour, Châteaubriant prenait place dans l'immense concert du fantastique. Châteaubriant avait, tenait « sa » soucoupe volante !...

Le héros de l'affaire, le « voyant » était un adolescent, il était encore à cet âge où l'innocence est la plus magnifique auréole dont se parent volontiers les plus belles légendes, c'était un enfant bien de chez nous, un élève de l'école primaire, d'un milieu modeste et estimé. Puis surcroît d'intérêt, notre petit visionnaire se doublait d'un aimable et déferent auditeur. Non seulement il avait « vu » l'engin mystérieux ; non seulement il l'avait contemplé tout à son aise, mais encore l'étrange pilote lui avait parlé, et en français et à la deuxième personne du pluriel, ainsi qu'il convient entre gens éduqués.

La bonne blague ! Que la chose est donc cousue de fil blanc !...

Ou bien l'enfant a été victime de son imagination et d'un mirage, ou bien il a voulu épater ces petits camarades, ou bien encore il a eu affaire à un souriant mystificateur.

Le tableau ne manquerait plus d'ailleurs d'une certaine teinte romantique : cette boule de feu dans une verte prairie, sous un clair de lune.

UN PETIT PLAISANTIN ?

Voilà à peu près et bien résumé le flot de pensées qui nous occupait durant ce court trajet qui nous menait à l'école publique d'Herbray, où nous étions assurés de rencontrer le jeune élève du cours du Certificat d'études : Lelay Gilbert, 13 ans.

Nous étions bien décidés à mettre un terme à ces bavardages, à



Le jeune Gilbert LELAY

Le jeune Gilbert LELAY
(Photo Corresp. « O.-F. »)

confondre le jeune plaisantin ou tout au moins à lui faire entendre qu'il avait été le jouet d'une farce très bien ordonnée.

Ce qui signifie que nous nous sentions bien cultrassés, qu'à nous au moins, on ne nous la contait pas !

UNE « HISTOIRE » TROUBLANTE

Comment se fait-il, alors ? Comment se fait-il que nous voilà maintenant complètement désarmés, face à ce petit garçon qui nous raconte ce qu'il a vu et entendu, face à cet enfant timide, presque craintif, qui baisse continuellement la tête, est réputé d'une intelligence très moyenne, d'une imagination plutôt restreinte, qui ne lit pas les journaux ou si peu, n'est jamais allé au cinéma ?

C'est que, voyez-vous, sous son aspect a priori des plus simplistes, cette « histoire » que nous raconte l'enfant possède plus d'un côté troublant, et par les qualités, le comportement général du conteur, et par certaines de ses déclarations.

« UN BONHOMME ME MIT LA MAIN SUR L'ÉPAULE... »

Il parle le langage de son âge et de sa condition :

— C'était samedi soir, dit-il. Il était 22 h. 30. Il faisait clair de lune. J'étais à bicyclette. Je revenais de chez un oncle, à la Rousellière. Mes parents étaient devant en 4 CV. J'arrivais près du village des Garrolères, lorsque dans un pré, sur ma gauche, je vis un objet bizarre.

— Décrivez-nous cet objet ?

— C'était comme une boule de feu posée sur l'herbe. Lorsque je m'arrêtai et que je la vis de face, elle était toute en longueur ; puis, de côté je la vis toute ronde. Je franchis la barrière du pré et j'étais à une dizaine de mètres de la « boule » lorsqu'un « bonhomme » vint à moi, me mit la main sur l'épaule et me dit : « Regardez, mais ne touchez pas ! »

— Et ce « bonhomme » comment était-il fait ?

— Grand, veste et pantalon très clairs, et aussi, ma plus forte impression, il tenait dans une main une boule, grosse comme une grosse pomme, lançant des reflets violets. Il avait des bottes.

EN FRANÇAIS AVEC L'ACCENT... BRETON

— Ainsi, il t'a parlé en français ?

— Oui, très vite et avec un fort accent !

— Quelle sorte d'accent ?

— Celui des Bretons qui viennent chez nous vendre des chevaux !

— Il ne t'a rien dit d'autre ?

— Non ! seulement au moment de partir, mais je n'ai pas compris...

— Et comment est-il parti ?

— Il a ouvert une espèce de porte qu'il a refermée ensuite avec bruit.

— As-tu vu l'intérieur de l'appareil ?

— Oui, il y avait deux sièges de couleur rouge et en face d'eux de nombreux boutons de toutes les couleurs.

— Alors, l'engin s'est envolé ? Des gerbes de feu sont parties dans toutes les directions, en haut, en bas, sur les côtés. « Il » est monté tout doucement, dans le plus grand silence, à la verticale. Arrivé à une cinquantaine de mètres, il a tourné deux fois en rond puis il a disparu comme une « étoile filante ».

— Et tu n'as rien remarqué encore de particulier ?

— Si, pendant qu'il s'élevait, un cercle tournait à toute vitesse dans sa partie inférieure !

— Alors tu es rentré chez toi ?

— Oui, mais j'avais de la peine à pédaler et je ne pouvais plus parler. J'étais comme paralysé par la peur.

— Tu as dit à tes parents ce que tu venais de voir ?

— Ils m'ont traité de... fou !

A CHACUN SA CONCLUSION

Que dire de plus ? Quels commentaires apporter ?

Durant tout l'entretien, nous avons mis l'enfant en garde contre toute tentative de super-

cherie de sa part, le prévenant de la portée, du sérieux de son témoignage.

J. DOUCET.

L'enquête sur l'engin mystérieux aperçu à Derval

L'on connaît maintenant les résultats de l'enquête menée par les gendarmes de Derval qui ont recueilli les déclarations de deux personnes qui, le 5 octobre, en fin d'après-midi, auraient vu, à Derval, un engin mystérieux.

Il s'agit d'un cultivateur qui revenait des champs, et d'un enfant qui rentrait de l'école.

Le premier affirme avoir vu, à quelque trois cents mètres de hauteur, un appareil de la forme d'un cigare, se déplaçant d'abord à la verticale, puis de long en large, avant de disparaître derrière un bouquet de sapins. Le garçonnet, quant à lui, aurait vu cet engin à peu près à la même heure, vers 18 heures, précisément de l'autre côté du bois de sapin, mais cette fois à terre, sur une prairie. Pris de peur, il s'est enfui.

Les dires des deux témoins sont assez concordants, déclarant, le premier, que l'objet était d'une couleur grise, et le second, d'une couleur grise, mais parsemée de teintes jaune et orange. Ni l'un ni l'autre n'ont vu un être humain.